

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 9 juillet 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 3 juillet 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Martine BERGER-SABATIER

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 68

**Etaient présents : 56 (dont 5 suppléants)**

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES  
Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel  
LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY – Alain GRIOL (suppléant) - Michel VINCENT  
(suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT -  
Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU -  
Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre  
COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia  
MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Didier ROUSSELLE - Christian TEULADE - Roger  
VIARSAC – Dominique MALLIE (suppléante) - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Jean-  
Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle  
RUYSSCHAERT - Marie-Noelle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane  
GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 34**

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - Christian THIRIOT - François GROSS - Juliette HAÏM - Sébastien  
ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme  
BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent  
CHAREYRE - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX  
- Didier LAFFITTE - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH -  
Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Jean-Claude  
GRAS - Gérard PEZ

**Excusés ayant donné pouvoir : 12**

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Sébastien BERNARD a donné pouvoir à Pascale  
ROCHAS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à  
Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Daniel CHARASSE - Marie-Christine LAURENT a  
donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSSEN -  
Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Odile PILOZ - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Jacques NIVON  
- Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN  
- Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

Administration Générale - Finances - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

## Ressources Humaines

### 138-2024 Enfance : création d'un poste non permanent de Directrice / Animatrice au sein de l'ALSH « Les Petits Loups » à Séderon / Montbrun-les-Bains à temps non complet (24h50)

**Vu** le code général de la fonction publique, et notamment l'article L.332-23-1° ;

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

**Vu** l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 ;

**Considérant** les besoins liés à l'accueil des enfants sur ce territoire et la nécessité de poursuivre les projets en cours ;

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un poste non permanent de Directrice / Animatrice de l'ALSH « Les Petits Loups » à Séderon / Montbrun-les-Bains à temps non complet (24h50) à compter du 12 septembre 2024 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 11 septembre 2025 inclus.

#### Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

**POUR : 68**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** la création d'un poste non permanent de Directrice / Animatrice de l'ALSH « Les Petits Loups » à Séderon / Montbrun-les-Bains à temps non complet (24h50) pour une durée d'un an, soit du 12 septembre 2024 au 11 septembre 2025 inclus ;

**DE FIXER** la rémunération en référence à l'IB 397 / IM 375 ;

**D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,  
Martine BERGER-SABATIER



Le Président,  
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 23/07/2024

Mise en ligne le : 24/07/2024

Ampliation à :